



Photos : Vivre et devenir/C. Dao

## De l'IME à l'école ordinaire

### 5 ans d'un projet d'inclusion globale

*État des lieux et perspectives  
du Dispositif du Perche*





# Sommaire

---

1.	<b>Le mot de la Présidente : Changer le regard sur le handicap c'est possible</b> .....	3
2.	<b>Le Dispositif du Perche : un projet global d'inclusion</b> .....	4
	2.1. Points remarquables : .....	5
	2.2. Chiffres clés : .....	5
3.	<b>L'inclusion scolaire : scolariser tous les enfants en milieu ordinaire</b> .....	6
	3.1. Points remarquables .....	7
	3.2. Chiffres clés .....	7
4.	<b>L'inclusion professionnelle : investir dans la formation et les partenariats</b> .....	8
	4.1. Points remarquables .....	9
	4.2. Chiffres clés .....	9
5.	<b>L'inclusion sociale : être citoyen à part entière</b> .....	10
	5.1. Points remarquables .....	11
	5.2. Chiffres clés .....	11
6.	<b>Trois questions à Marie Benoist, directrice du Dispositif du Perche</b> .....	12
7.	<b>A propos de l'association Vivre et devenir</b> .....	14
8.	<b>Contacts</b> .....	15

# 1. Le mot de la Présidente

## Changer le regard sur le handicap c'est possible



L'arrivée du Dispositif du Perche au sein de l'association Vivre et devenir est récente et date de moins de deux ans. Pourtant son intégration au sein de notre association a été rapide, tellement le projet porté par ce dispositif correspond aux orientations de l'association Vivre et devenir d'accompagner les plus vulnérables au plus près de la vie ordinaire.

Nous avons été immédiatement conquis par la proposition du Dispositif du Perche d'inclure les 114 enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap qu'il accompagne au cœur de la cité.

Il y a déjà bientôt dix ans, en 2014, le Gouvernement m'a confié la mission « Une réponse accompagnée pour tous ». Il s'agissait de mobiliser, autour du parcours de vie des personnes et au plus près du milieu ordinaire, tous les moyens nécessaires que ceux-ci soient d'ordre sanitaire, médico-social, social ou éducatif.

L'expérience initiée par le Dispositif du Perche en 2016 répond complètement à cette ambition. Le Dispositif a été l'un des pionniers dans l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap en France.

Cinq ans après, la réussite de sa décision radicale de fermer les établissements spécialisés pour scolariser tous les enfants au sein d'écoles ordinaires est incontestable. Les familles, les professionnels, les partenaires, et le plus important, les enfants et les jeunes, adhèrent à ce modèle qui leur a permis de s'ouvrir à la société.

Pour Vivre et devenir, le modèle d'inclusion sociale, scolaire et professionnelle promu par le Dispositif du Perche représente un exemple et une source d'inspiration. Tout récemment, en septembre 2021, un rapport de l'ONU incitait la France à poursuivre la désinstitutionnalisation du système d'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'expérience menée par le Dispositif du Perche depuis 5 ans prouve que ce changement de regard sur le handicap est possible. Les défis pour créer une société plus inclusive sont encore nombreux, les professionnels du Dispositif du Perche et de Vivre et devenir s'engagent au quotidien pour les relever.

**Marie-Sophie Desaulle**

Présidente de l'association Vivre et devenir

## 2. Le Dispositif du Perche : un projet global d'inclusion

---



Le Dispositif du Perche, situé à Mortagne-au-Perche (l'Orne), a été créé en 1955 par l'association du Foyer Notre Dame. Il a été repris par l'association Vivre et devenir en 2020.

Composé d'un institut médico-éducatif (IME) de 93 places (16 internes et 77 semi-internes) et d'un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de 21 places, il accompagne des enfants et des adolescents ayant besoin d'une aide spécialisée (pédagogique, éducative et thérapeutique) pour progresser et intégrer une vie sociale.

Depuis 2017, le Dispositif du Perche scolarise tous les enfants en milieu ordinaire. Les classes au sein de l'institut médico-éducatif ont été fermées et installées au sein des écoles primaires, des collèges et des lycées classiques de l'enseignement catholique. L'objectif est de permettre aux enfants de vivre avec d'autres enfants de leur âge et de promouvoir leur participation dans la société.

Des ateliers pré-professionnalisants sont proposés aux adolescents et jeunes adultes au sein d'une pépinière d'entreprises locale. De nombreux partenariats permettent aux jeunes d'effectuer des stages en milieu ordinaire ou dans des entreprises adaptées.

## 2.1. Points remarquables :

- Logique très inclusive : grâce à un partenariat avec les écoles, les entreprises et les associations du territoire.
- 100% des enfants sont scolarisés en milieu ordinaire.
- Des ateliers pré-professionnalisants pour préparer les jeunes à leur avenir dans le monde du travail

## 2.2. Chiffres clés :

- **114** enfants en situation de handicap âgés de 6 à 20 ans accompagnés par an
- **83** professionnels
- **28** conventions de partenariat avec des entreprises et des associations locales
- **5** conventions d'enseignement externalisé avec des écoles

” Les différentes prestations proposées par le Dispositif du Perche ont pour objectif de promouvoir la participation sociale et l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

**Marie Benoist, directrice du Dispositif du Perche**

### 3. L'inclusion scolaire : scolariser tous les enfants en milieu ordinaire

---



Le droit à la scolarisation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap est un droit fondamental. L'école inclusive vise à apporter une réponse globale et accompagnée dans le temps pour que chaque enfant puisse accéder à une éducation en milieu ordinaire.

Le Dispositif du Perche accompagne 114 enfants et jeunes présentant une déficience intellectuelle majoritairement légère et moyenne. Environ, un tiers d'entre eux souffrent de troubles psychiques graves avec ou non des troubles du comportement associés.

Certaines personnes présentent des pathologies d'origine génétique, avec ou non épilepsie et d'autres ne sont pas dans le registre de la déficience mais celui des troubles du comportement, des apprentissages et de l'adaptation sociale.

Depuis 2017, tous les enfants, qui auparavant étaient scolarisés au sein de deux instituts médico-éducatifs, sont scolarisés au sein des unités d'enseignement externalisées dans les établissements scolaires de l'Enseignement catholique de l'Orne. Ces élèves âgés de 6 à 18 ans bénéficient également de nombreux temps d'inclusion au sein des classes ordinaires, en fonction du projet personnalisé de chacun.

Le Dispositif du Perche intervient sur trois bassins de vie dans le département de l'Orne :

- Alençon (Établissement scolaire, Saint-François de Salles)
- L'Aigle- (Établissement scolaire collège Foch)
- Mortagne-au-Perche (Ensemble scolaire Bignon)

### 3.1. Points remarquables

- La présence des enfants en situation de handicap au sein des écoles ordinaires permet de réduire leurs troubles du comportement et facilite leur entrée dans les apprentissages
- Un suivi personnalisé en fonction du besoin de chaque enfant avec l'intervention dans l'école des professionnels éducatifs et paramédicaux au sein des écoles.
- Les temps d'inclusion dans les classes ordinaires chaque fois que possible, pendant la récréation et tous les temps péri-scolaires (cantine, garderie...)

### 3.2. Chiffres clés

- Environ **60** élèves scolarisés par an
- **5** unités d'enseignement externalisées
- **2** écoles primaires, **2** collèges et **1** lycée partenaires

” Ce dispositif s'adapte aux besoins de ma fille qui n'est pas autonome du tout. Ils font le maximum pour elle, qui devrait être en IME. Elle a une tierce personne en permanence. Ils l'ont prise très jeune et ils font du cas par cas, vont à son rythme. C'est bien de l'avoir mise dans une école ordinaire. Elle n'est pas coupée du monde, de l'extérieur dans un établissement où il n'y a que des enfants avec le même type de difficultés. C'est une bonne chose qu'elle soit avec des enfants « normaux », c'est moins cocooning, moins bulle et vraiment différent de n'avoir que des enfants handicapés, avec des difficultés dans un Centre. Il y a eu un grand changement : on la prend pour une enfant normale.

**Mme Proust, mère d'une enfant au collège**

## 4. L'inclusion professionnelle : investir dans la formation et les partenariats



En France, le taux des travailleurs handicapés dans les entreprises n'est toujours que de 3, 4%. Leur taux de chômage (19%) est deux fois supérieur à la moyenne nationale, et les jeunes personnes en situation de handicap ne représentent qu'1% des apprentis.

C'est pourquoi la formation professionnelle se trouve au cœur du projet personnalisé proposé aux jeunes accompagnés par le Dispositif du Perche. Ces derniers ont besoin d'un environnement sécurisé et adapté, dans lequel ils se sentent en confiance, pour pouvoir acquérir des compétences, s'investir dans leur formation et dans leur futur.

Les enseignements d'initiation et de première formation professionnelle visent une valorisation des compétences. Des certifications (Différents et Compétents) sont élaborées en lien avec le droit commun. Elles favorisent le désir d'apprendre et l'adaptabilité des personnes aux contextes professionnels et sociaux futurs.

Ces enseignements s'appuient sur des référentiels métiers et pour certaines activités sur les programmes du ministère de l'Agriculture.

Le Dispositif du Perche mène également une politique de partenariats avec les entreprises locales pour que tous les jeunes puissent bénéficier de stages divers. Cela dans le but de les préparer à la vie après le Dispositif du Perche.

Actuellement de nombreux partenariats avec les ESAT du territoire sont en cours, des groupes de jeunes majeurs accompagnés d'un éducateur intègrent l'ESAT par demi-journée ou journée de manière hebdomadaire, bénéficient de stages individuels.

Une convention tripartite est signée avec la mission locale de Mortagne-au-Perche afin d'éviter la rupture de parcours de certains jeunes et poursuivre le travail d'accompagnement.

Depuis septembre 2021, une chargée d'insertion socioprofessionnelle et une conseillère en éducation sociale et familiale composent l'équipe d'insertion socio-professionnelle et sont formées au « diagnostic augmenté en habilités socio-professionnelles ».

L'accompagnement vers la formation professionnelle est possible en fonction de projet individuel de chacun.

## 4.1. Points remarquables

- Un partenariat depuis 2014 avec le réseau Différent et compétent qui œuvre à reconnaître les compétences professionnelles des personnes en situation de handicap, grâce à une certification reconnue au niveau national
- Des stages d'immersion professionnels pour tous les jeunes grâce à de nombreuses conventions avec des entreprises locales
- Un suivi est assuré une fois l'orientation effectuée en lien avec celle-ci (mission locale, ESAT, centre de formation)

## 4.2. Chiffres clés

- **40** jeunes de plus de 16 ans accompagnés par an
- **7** professionnels (Éducateurs techniques, Éducateurs techniques spécialisés, Moniteur Atelier) encadrants des ateliers de professionnalisation
- **20** conventions de partenariat avec les entreprises locales

” Il y a des partenariats avec un ESAT et des entreprises. C'est très bien parce que cela ouvre des portes et parce que cela fait aussi d'autres intervenants avec lesquels nous sommes en contact. Les éducateurs ne sont pas toujours sur notre dos. Je travaille avec une entreprise de conserverie car mon projet professionnel c'est le conditionnement.

**Thomas, 20 ans, jeune accompagné par le Dispositif du Perche**

” Pour moi l'inclusion c'est être dans un tout, dans un ensemble. Être parmi et avec l'autre. Être unique dans une unité. De par ma fonction, j'entends l'inclusion professionnelle comme la construction d'un projet qui implique et rend chaque jeune acteur de son choix. Que ce soit pour se diriger vers le milieu ordinaire ou le milieu protégé, nous travaillons l'inclusion professionnelle grâce à des partenaires extérieurs qui montrent les exigences du monde du travail.

**Fanny Sanchez-Ortells, éducatrice technique au Dispositif du Perche**

## 5. L'inclusion sociale : être citoyen à part entière



Depuis plusieurs années, le sujet de la société dite inclusive devient l'un des enjeux de transformation sociale. Le handicap ne doit plus être une source d'exclusion, c'est à la société de s'adapter et non aux individus. Chaque personne en situation de handicap doit pouvoir accéder aux mêmes prestations que le reste de la population et pouvoir s'épanouir pleinement au niveau personnel.

Faire du sport, apprendre à conduire, participer à des projets citoyens, s'engager dans des actions écologiques, être à l'aise avec l'informatique, aller au cinéma, au café, voter... ce sont autant d'actions concrètes qui permettent aux personnes en situation de handicap de se sentir citoyens à part entière.

Au Dispositif du Perche, cette éducation à la citoyenneté prend des formes diverses : élections de délégués de classe et accomplissement de leur mission de représentation (conseil d'élèves) dans les établissements scolaires, implication des personnes en milieu associatif, participation au conseil de vie sociale.

Un partenariat avec une auto-école permet aux jeunes, qui ne pourraient pas obtenir un permis de conduire classique, d'accéder à un permis AM, qui les autorise à conduire une voiturette sans permis. Dans une région en milieu rural comme le Perche, grâce à ce permis ils sont plus autonomes dans leurs déplacements.

Le Dispositif propose également une possibilité d'hébergement au plus de 16 ans afin de leur permettre un apprentissage à la vie indépendante et/ ou dans un établissement pour adultes. En fonction du projet, certains jeunes peuvent être accueillis en studio au regard d'une autonomie à consolider.

## 5.1. Points remarquables

- Les enfants sont inscrits dans les centres de loisirs comme les autres enfants de leur âge.
- Les enfants et les jeunes sont inscrits dans les clubs sportifs du milieu ordinaire
- Une formation à l'informatique est proposée à l'ensemble des enfants et jeunes accompagnés

## 5.2. Chiffres clés

- **15** jeunes ont pu obtenir leur permis AM, qui permet de conduire une voiturette sans permis, grâce à un partenariat initié en 2019 avec une auto-école de Mortagne-au-Perche
- **15** jeunes inscrits au Centre de loisirs pendant les vacances d'été en 2021 (Alençon-Mortagne)

” Au mois de juillet dernier, nous avons proposé à 17 jeunes âgés de 18 à 21 ans de participer à l'opération « Nettoyons la nature ». Ce projet initié par les éducateurs visait à combiner une action d'intérêt général et des activités estivales de loisir. Grâce à un partenariat avec la Communauté de communes Vallée de la Haute-Sarthe, les jeunes se sont investis dans un projet de nettoyage du site écologique de la base de loisirs du Pays Mélois (Mêle-sur-Sarthe, Orne). Le matin, ils nettoyaient le parc autour du lac, en procédant à un tri sélectif des déchets. L'après-midi, ils pouvaient profiter des loisirs du site. Nos jeunes ont apprécié ce mélange de travail écologique et divertissement. Un jour, un habitant du coin est venu les féliciter pour le travail réalisé et ils se sont sentis contents et fiers.

**Corinne Jundt, conseillère en économie sociale et familiale au Dispositif du Perche**

## 6. Trois questions à Marie Benoist, directrice du Dispositif du Perche

---



### 1) Pour vous l'inclusion des personnes en situation de handicap c'est quoi ?

L'inclusion des personnes en situation de handicap est plus qu'un droit, il s'agit d'un enjeu de société. L'inclusion remet au centre le principe fondamental de la société qui se doit de s'adapter à toutes formes de différences. L'école inclusive pour reprendre les propos de Sophie Cluzel « n'est pas une utopie, ce sera l'école de demain », mais ce n'est pas la seule définition de l'inclusion : l'inclusion c'est l'accessibilité pour tous au droit commun.

Elle passe par une sortie des murs de l'institution, de l'accès à l'école mais également et avant tout par une adaptation de la société à chacun au niveau scolaire, social et professionnel. Elle s'inscrit dans la nécessaire mobilisation du pouvoir d'agir des personnes quel que soit leur situation de handicap.

### 2) Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de ces 5 années d'expérience du Dispositif du Perche ?

L'inclusion est possible, elle doit être une vision du quotidien, l'engagement de tous dans nos accompagnements.

Rassurer, communiquer mais également innover, oser sont les composantes indispensables dans les rencontres qui œuvrent et favorisent celle-ci.

Apprendre à développer un langage commun entre les différents acteurs : Éducation nationale, médico-social, santé...

Le travail en réseau avec nos partenaires doit se structurer et s'amplifier : partenaires sociaux, locaux, professionnels et scolaires.

Nous devons être facilitateurs de rencontres, développer des projets, faire preuve d'agilité et d'adaptabilité dans nos organisations

En permanence, il s'agit de penser à redonner la capacité d'agir à chacune des personnes et familles que nous accompagnons afin de les rendre actrices de leurs parcours de vie. Cela doit être le fil rouge de nos pratiques

Ces 5 années d'expériences nous ont permis de comprendre, d'en éprouver le bénéfice pour tous les jeunes et les partenaires. C'est un cercle vertueux entre toutes les parties prenantes du projet.

### 3) **Quelles sont les ambitions du Dispositif du Perche pour les 5 prochaines années ?**

Aller toujours plus loin bien évidemment pour favoriser l'inclusion, par exemple dans le domaine de l'employabilité des jeunes qui sortent du Dispositif, favoriser donc l'inclusion professionnelle en accompagnant vers de la formation professionnelle.

Développer l'inclusion pour les adultes, l'habitat inclusif notamment, en nous servant de la forte expérience de l'association Vivre et devenir dans ce domaine.

Nous souhaiterions pouvoir développer dans nos accompagnements de réelles « palettes d'accompagnements » qui se déclineront différemment en fonction des besoins de chacun et ce en relation étroite de coopération avec nos partenaires locaux, scolaires et associatifs.

## 7. A propos de l'association Vivre et devenir

---

L'association Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel accueille, soigne et accompagne les personnes parmi les plus fragiles de la société. L'association a été créée en 1918 par la congrégation des Sœurs de Marie-Auxiliatrice et reconnue d'utilité publique en 1920.

Les missions de Vivre et devenir sont de :

- Orienter prioritairement son développement là où les besoins ne sont pas couverts.
- Accueillir et accompagner chacun dans son parcours de vie.
- Soutenir l'innovation, la recherche, l'expertise et le partage des pratiques.
- Disposer en responsabilité de ses ressources et de celles qui lui sont confiées.

Les valeurs de l'association reposent sur :

- L'accomplissement : chaque personne est unique et a le droit de se réaliser et de s'épanouir.
- La vitalité : la générosité et l'audace de nos projets ouvrent des voies nouvelles pour construire l'avenir.
- La responsabilité : notre démarche est tournée vers l'amélioration continue de nos pratiques, l'utilisation optimale de nos moyens et le respect de l'environnement.

Aujourd'hui, l'association accompagne chaque année **plus de 4500 personnes fragilisées** par la maladie, le handicap, des difficultés sociales ou la dépendance et emploie **plus de 1600 salariés**.

L'objectif de Vivre et devenir de proposer à ceux qu'elle accueille, d'apprendre ou, pour certains, de réapprendre à vivre, malgré leurs fragilités et d'accompagner chacun dans son projet de vie. Cet accompagnement peut se faire au sein des établissements spécialisés, quand cela est nécessaire, mais de plus en plus par un suivi au plus près du milieu ordinaire (école, domicile...) grâce à des structures de coordination et à la mise en place de réponses innovantes comme celle proposée par le Dispositif du Perche.

L'association s'est fortement développée au cours des dix dernières années. Elle est passée de 8 établissements et services en 2009 à 31 autorisations d'établissements et services en 2021. Cette croissance a été possible grâce à la réponse à des appels à projets et à des fusions avec d'autres associations. Ses établissements sont implantés dans 4 régions : Île-de-France, Normandie, Paca et Grand-Est.

A ses 31 établissements et services, se rajoutent une dizaine de dispositifs innovants qui sont rattachés aux établissements existants, tels que les unités d'enseignement externalisées maternelles et élémentaires pour des enfants autistes, l'unité mobile pour le suivi précoce des enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme à Paris ou encore des maisons partagées pour des personnes en situation de handicap psychique.

Pour en savoir plus sur Vivre et devenir : [www.vivre-devenir.fr](http://www.vivre-devenir.fr)

## 8. Contacts

---

- **Marie Benoist** – directrice du Dispositif du Perche – [m.benoist@vivre-devenir.fr](mailto:m.benoist@vivre-devenir.fr)  
06 71 94 70 18  
Dispositif du Perche - 1 rue de Longueil - 61400 Mortagne-au-Perche
- **Viviane Tronel** – directrice de la communication et du fundraising de l'association Vivre et devenir – [v.tronel@vivre-devenir.fr](mailto:v.tronel@vivre-devenir.fr) – 07 82 38 51 72  
Association Vivre et devenir – 2 allée Joseph Récamier – 75015 Paris



**vivre et devenir**  
Villemante - Saint-Michel

2 allée Joseph Récamier  
75015 Paris  
Tél : 01 48 78 14 31  
[www.vivre-devenir.fr](http://www.vivre-devenir.fr)